

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 24 mai 2018
Date d'affichage 24 mai 2018

Nombre de conseillers

en exercice 29
présents 20 (+ 8 pouvoirs)
votants 28

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20180604-DEL_18_05_30_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2018

Publication : 06/06/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT

Le TRENTE MAI à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, M. Jean THOREAU, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Josette JACOB, M. Philippe GALLAND, M. Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, M. Gaëtan THOMAS, Mme Camille MORIN-BURRE, M. Thierry BODIN, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Sylvie DOLLON, M. Nicolas CHABLE, M. Michel DIEDERICH, Mme Delphine LETESSIER, Mme Edith ALIX, M. Claude DROUET, M. Thierry PERRE

Excusés : Mme Bénédicte MARCHAIS (Pouvoir donné à Jacky TACHEAU), Mme Virginie ARZUL-MORICEAU (Pouvoir donné à Daniel GUEDET), Mme Hélène DEBLOCK (Pouvoir donné à Philippe GALLAND), M. Gérard GUESNE (Pouvoir donné Didier REVEAU), Mme Dominique BURLOT (Pouvoir donné à Pascale LEVEQUE), M. Michel ARBOUYS (Pouvoir donné à Jean THOREAU), M. Quentin GUTIERRES (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), Mme Sylvie FAVRET (Pouvoir donné à Claude DROUET), Mme Marie-Claire DUCELLIER

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur Nicolas CHABLE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

VIREMENTS ET AUGMENTATIONS DE CREDITS

VU le Budget Primitif 2018,

Considérant la nécessité d'effectuer des décisions modificatives afin d'autoriser le paiement de dépenses non prévues ou insuffisamment évaluées lors des précédentes décisions budgétaires,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres votants (28 Pour – 0 Contre – 0 Abstention)

Approuve les virements et augmentations suivants :

+ Dépenses		Dépenses -	
Investissement			
4,14 c/ 2315 progr. 00321 Frais d'études Minivelle	6 868	4,14 c/ 2188 progr. 00292 Ensemble Sports et Loisirs	2 200
4,14 c/ 2051 progr. 00309 Licence Digital Nautique Logiciel	1 200	0.1 c/ 020 dépenses imprévues	6 868
3,12 c/2313 progr. 00354 Espace Jeunesse Travaux Peinture	26 000	3,12 c/2313 progr. 00327 Travaux Batiments municipaux	26 000
0.20 c/ 2051 progr. 00310 Chorus Pro	950		
0,1 c/ 275 Ajustement caution local Av République	50		

AUGMENTATIONS DE CREDITS

+ Dépenses		Recettes +	
Investissement			
3,24 c/ 238 progr. 00304 Avance forfaitaire ND des Marais	15 200	3,24 c/ 238 progr. 00304 Avance forfaitaire ND des Marais	15 200

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Didier REVEAU